

**Loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées**

**Publication au bulletin officiel n° 4 du 29 janvier 2021**

**Délivrance d'une autorisation d'exploiter**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Saillon porte à la connaissance du public que Monsieur Nicolas Cheseaux, domicilié à Saillon, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Parcelle n°3311
Enseigne	:	Cave Corbassière SA
Prestations	:	Dégustation et accord mets/vin
Heures d'ouverture et de fermeture	:	uniquement sur rendez-vous
Début de l'activité	:	01.03.2021

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au lundi 1<sup>er</sup> mars 2021.

Saillon, le 29 janvier 2021

**L'Administration communale**